

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
9 Février 2021



Date d'affichage  
9 Février 2021



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	27
Votants	28

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 17 FEVRIER 2021 A 18 H 30**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames LAINÉ - LANGE - BIEN - MATHIEU - DUBOIS - LAQUIEZE -  
VIRASSAMY PADEYEN - ABITBOL - PIRSON - LEGER - CHARPENTIER - BECRET  
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI - MAÏDA - CHAUFFERT - HATAT -  
DOMANGE - CHERRONNET - LOMBARD - DECLUY - LEGER - KAPPE SOPIO -  
KISKELL

**POUVOIR :**

Monsieur Jérôme PIGNY à Monsieur François GAINETTE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Sandrine BECRET a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 16 Décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité

**Madame Sylvie BUTIN, Maire, a quitté la salle et n'a pas participé au vote**  
**Monsieur François GAINETTE a été élu Président**  
**pour le vote du Compte Administratif 2020**

**N° 2021/06 – OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020**  
**« BUDGET ZAC MONT MICHAUD »**

**N° 2021/06 – OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020**  
**« BUDGET ZAC MONT MICHAUD »**

Le compte administratif 2020 du budget ZAC du Mont Michaud de la ville de Saint-Memmié fait apparaître les résultats suivants :

VOIR TABLEAUX ANNEXES

- Considérant que ces réalisations correspondent aux orientations définies par le conseil municipal,
- Constatant les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Il vous est proposé :

⇒ d'**APPROUVER** le compte administratif 2020 du budget ZAC du Mont Michaud de la ville de Saint-Memmié, qui présente un excédent brut global de 33 138.66 € (hors restes à réaliser).

⇒ de **DONNER** acte global à Madame le Maire de la présentation faite dudit compte administratif.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	28
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **18 Février 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN